

BULLETIN D'INFORMATION

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE SAINTE-FOY

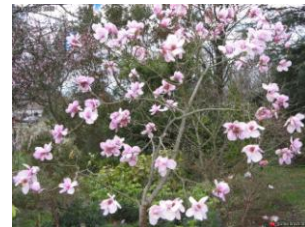
18 avril 2014



Prochaines activités de la Société

Le mardi 22 avril : Choix et culture des magnolias avec Suzanne Pineau

Les magnolias décorent nos jardins québécois depuis nombre d'années déjà, mais il y a encore bien des mythes à leur sujet. Un grand nombre d'entre nous pensent toujours qu'ils sont difficiles à cultiver et peu rustiques. Or, il n'en est rien. Plusieurs variétés de magnolias sont parfaitement adaptés à notre zone de culture et s'épanouissent fort bien dans nos jardins. La conférencière abordera non seulement le choix des variétés, mais aussi la bonne méthode de culture pour obtenir un beau magnolia qui épatera les voisins!



Le mardi 29 avril 2014 : Assemblée générale annuelle des membres

(Activité réservée aux membres)

Il est très important d'assister à l'Assemblée générale annuelle de la Société d'horticulture, car c'est là que se prennent les grandes décisions concernant la Société, notamment la nomination des membres du Conseil d'administration. On y prend aussi connaissance du rapport du président, de la trésorière ainsi que des activités de l'année passée. On y parle de l'année qui vient. Vous trouverez en pièce jointe l'ordre du jour ainsi que le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle de l'an dernier qu'il faudra adopter. Nous vous prions de les imprimer et de les apporter avec vous lors de l'Assemblée, car nous n'en donnerons pas sur place pour économiser. Les membres qui le voudront pourront aussi renouveler leur cotisation pour la saison 2014-2015, épargnant ainsi 5 \$ si ce renouvellement est fait au plus tard le 21 mai 2014. Nous vous attendons donc en très grand nombre à cette Assemblée générale. Il y aura un prix relié à l'horticulture pour tout membre présent et un gâteau et des breuvages seront servis.

Activité récente : Aménager avec des plantes indigènes.....	p. 2
Messages aux membres :	
Commande de «Smart Pots» et de goutteurs	p. 2
Renouvellement de votre cotisation à rabais	p. 2
Commande de bulbes à planter en automne	p. 3
Petits conseils de saison : L'achat d'un arbre	p. 3
Ordre du jour de l'Assemblée générale du 29 avril 2014.....	p. 6
Procès-verbal de l'Assemblée générale du 30 avril 2013	p. 7
Liste des bulbes et bon de commande en pièce jointe	

Activités récentes

Le mardi 8 avril : Aménager avec des plantes indigènes avec Larry Hodgson

Comme d'habitude, le célèbre conférencier a su attirer et intéresser un grand nombre de participants. Il a d'abord parlé de la culture de ces plantes, tant les plantes indigènes que naturalisées. Ensuite, il nous a présenté un grand nombre de plantes indigènes que nous pourrions cultiver avec bonheur au jardin, toutes plus intéressantes les unes que les autres. Pour s'en procurer, il suggère un producteur de la Colombie-Britannique, Fraser Timble Farms, qui vend un très grand nombre de plantes indigènes canadiennes. On peut commander par Internet <http://www.thimblefarms.com/>.



Messages aux membres

Pré-inscription avec rabais à la Société pour la saison 2014-2015

Comme d'habitude, les membres qui renouvelleront leur cotisation à la Société d'horticulture ou les nouvelles personnes qui veulent devenir membres pour la saison 2014-2015 auront un rabais de 5 \$ jusqu'au plus tard le 21 mai 2014. Le 22 mai, ce sera trop tard! Vous pouvez profiter des dernières activités de cette année pour le faire sur place en payant par chèque daté du 1^{er} mai libellé à la Société d'horticulture ou en argent comptant ou aller sur le site de la ville de Québec et payer par carte de crédit.

Commande de «Smart Pots» et de goutteurs

Vous trouverez en pièce jointe le formulaire pour commander des «Smart Pots» et des goutteurs à prix réduit. Il s'agit d'une commande de groupe. Vous devez donner votre commande à la Société et payer lors de la commande. Voici la procédure :

- Imprimer et remplir le formulaire en pièce jointe.
- Venir le déposer lors d'une activité de la Société au plus tard le 29 avril.
- **Payer sur place lors de votre commande en argent comptant.**

La commande sera émise le 30 avril et les produits disponibles le 6 mai.

Commande de bulbes

Comme à chaque printemps, vous pouvez commander des bulbes printaniers au jardin Van den Hende. Il s'agit de bulbes à planter cet automne pour une floraison le printemps prochain. Il faut commander les bulbes avant le 22 juin prochain. Une présentation d'un grand nombre de ces bulbes en fleurs dans le jardin aura lieu les 17, 18 et 19 mai prochain à 14 h. Vous trouverez en pièces jointes la liste des bulbes, le bon de commande et la façon de procéder. Le prix des bulbes vendus par le Jardin Van den Hende est incomparable aux prix sur le marché, bien plus bas.

Petits conseils de saison

Conseils pour l'achat d'un arbre

Si vous désirez vous acheter un arbre ce printemps, ce sera bientôt le temps de commencer à magasiner. Vous trouverez ci-dessous quelques conseils pour un achat intelligent et profitable dont vous serez fier pour le reste de votre vie.

Les arbres sont non seulement les plantes les plus dispendieuses que nous achetons pour le jardin, du moins la plupart du temps, mais nous vivrons aussi avec eux pour une longue période, souvent le reste de notre vie. Il vaut donc mieux s'assurer que nous faisons le bon choix, non seulement pour ce qui est de l'essence choisie, mais aussi du spécimen que nous allons ramener à la maison. Certes, nous ne pouvons pas être certains à 100 % que nous ferons un choix parfait, mais un peu de précaution nous évitera du moins les pires.

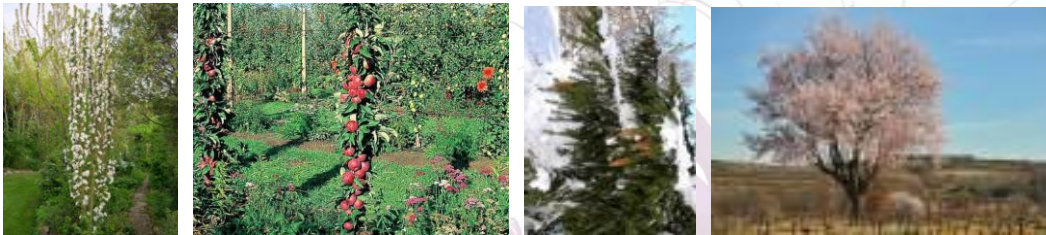


Le choix de l'essence

Il importe de bien analyser ses besoins ainsi que le lieu de croissance avant d'effectuer son choix d'essence. Voici quelques conseils à cet effet.

- 1- L'arbre va-t-il croître à la campagne ou en ville ? Dans un milieu sain ou pollué ? C'est extrêmement important, car certaines essences sont très résistantes aux polluants et aux îlots de chaleur, alors que d'autres pas du tout. L'arbre sera-t-il soumis à la pollution des sels de déglacage ou non ?

- 2- L'arbre va-t-il vivre dans un sol sec ou humide, comme en rive d'un cours d'eau ou d'un lac ? Ce milieu humide si c'est le cas est-il salé ou non ?
- 3- Le sol est-t-il riche ou pauvre ? Acide ou alcalin ? Loam, sable ou argile ? Toutes ces qualités importent, car certains arbres ne vivent que dans les sols riches, d'autres uniquement dans un sol alcalin, etc.
- 4- Quel est le niveau d'ensoleillement ? Il y a des arbres de plein soleil, d'autres vivent naturellement sous les grands arbres à la mi-ombre et certains vont même vivre à l'ombre.
- 5- Quelle est l'exposition au vent, surtout aux vents froids du nord et de l'ouest ? Certains arbres vont s'épanouir aux vents d'est, mais survivront difficilement aux vents froids du nord et de l'ouest.
- 6- Quelle dimension aura l'arbre mature ? Cela importe beaucoup plus que l'on veut le penser au moment du choix. Combien de fois avons-nous entendu les regrets de jardiniers qui n'ont plus de soleil pour jardiner, car ils ont choisi des arbres trop gros pour leur terrain et que la ville leur interdit de les couper. Il vaut mieux prévenir et planifier.
- 7- Quelle silhouette désire-t-on pour notre arbre ? Un petit terrain appelle davantage pour des arbres courts et colonnaires notamment.
- 8- Quelle couleur de feuillage désire-t-on ?
- 9- Quelle floraison souhaite-t-on ? De quelle couleur ? En quelle saison ?
- 10- Suis-je prêt à supporter les dégâts causés par mon arbre ? Il ne faut pas oublier que certains arbres laissent tomber de grandes quantités de fleurs fanées, de feuilles, de fruits pourrissant, etc.



Le choix du spécimen

Les arbres peuvent être vendus en pots, ce qui est la plupart du temps le cas, mais aussi à racines nues ou dans une motte de terre dans laquelle les racines sont enveloppées dans du tissu.

- 1- Il faut d'abord vérifier si l'arbre désiré est greffé ou non. Un grand nombre d'arbres décoratifs sont greffés sur une base sans intérêt, mais qui assure une croissance maximale à la partie décorative. S'il y a greffe, celle-ci doit être à peine apparente, saine et petite. Le point de greffe apparaît comme une protubérance un peu au-dessus du sol ou des racines. Naturellement, on comprend que ce point de greffe constitue un point faible de l'arbre, c'est pourquoi il se doit d'être impeccable. Le lieu de greffe doit être plus petit que 1,5 cm, sans creux ni protubérance, sans maladie, etc.

- 2- Il faut ensuite vérifier attentivement tout l'arbre, branche par branche. S'il y a des blessures, des branches brisées, des traces d'insectes ou de maladies, etc., il faut prendre un autre spécimen. Deux branches qui se touchent en viendront à faire une blessure, un endroit idéal comme porte d'entrée des insectes et des maladies. Si l'arbre est mal constitué avec des branches qui se croisent, il faut le laisser là et en prendre un autre.
- 3- Vérifier les racines. Elles doivent être saines, soit blanches la plupart du temps, remplissant le terreau dans son ensemble, sans qu'elles soient trop denses, surtout ne pas entourer le pourtour de la motte.
- 4- Contrairement aux arbustes qui, par définition, ont plusieurs tiges, un arbre doit avoir une tige principale et non plusieurs. Si c'est le cas, il vaut mieux prendre un autre spécimen, car les multiples tiges engendrent inévitablement des problèmes éventuellement : pourriture à la jonction des tiges, bris, etc. À la limite, un très petit arbre ayant deux tiges peut être récupéré en utilisant une des deux tiges comme tige principale et en enlevant l'autre.
- 5- Si l'arbre a une protection de tronc, il faut l'enlever pour vérifier ce qu'il y a en-dessous, car c'est souvent une façon de cacher un problème.
- 6- Bien regarder toutes les tiges. Toute décoloration, tout manque de feuillage en saison, tout trou, etc. sont des signaux rouges. Vaut mieux choisir un autre arbre.
- 7- Éviter les arbres qui sont trop touffus, ce qui indique qu'il y a eu trop de taille. Trop de branches empêchent la lumière et l'air de pénétrer le centre de l'arbre, ce qui occasionne des pertes de branches, moins de floraison et l'apparition de maladies.
- 8- Pour la plupart des arbres, les branches saines sont à angle approchant les 90°. Toute autre formation est déficiente. Il y a des exceptions, il faut donc se renseigner pour l'espèce choisie.
- 9- Éviter les multiples dans un même pot. Il arrive parfois qu'on trouve dans un même pot deux ou trois tiges d'un arbre. Il faut normalement éviter cet achat, sauf dans le cas où cette formation est naturelle pour l'espèce désirée.
- 10- Vérifier le niveau de l'arbre dans le pot. S'il y a des racines apparentes, il faut en prendre un autre, car ces racines s'adapteront difficilement à être recouvertes.

Bonne chance et profitez bien de votre acquisition !

Rédaction : Réal Dumoulin / Révision Judith Brillant

Société d'horticulture de Sainte-Foy

Ordre du jour Assemblée générale annuelle

29 avril 2014

- 1 Vérification du quorum, mot de bienvenue, ouverture de la séance
- 2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3 Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 30 avril 2013
- 4 Rapport annuel du président
- 5 Rapport annuel de la trésorière
- 6 Nomination d'un vérificateur (2014-2015)
- 7 Ratification des actes des administrateurs
- 8 Divers
- 9 Choix de personnes pour agir comme président et secrétaire d'élection
- 10 Élection au conseil d'administration
- 11 Levée de l'assemblée

Société d'horticulture de Sainte-Foy

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la Société d'horticulture de Sainte-Foy, qui a eu lieu le 30 avril 2013 au Centre artistique, 936 avenue Roland-Beaudin, à Sainte-Foy.

Membres du C.A. présents :

Mesdames :	Charlotte Bélanger	Renée Lebel
	Brigitte Blais	Lorraine Leblond
	Ginette Cardin	Gaétane Saint-Laurent
	Anne-Marie Desdouits	Michelle Turcotte

Messieurs	Réal Dumoulin	Marc Métivier
-----------	---------------	---------------

1. Vérification du quorum, mot de bienvenue, ouverture de la séance

Le président, monsieur Réal Dumoulin, ouvre la séance à 19 h 35, présente les membres du conseil, souhaite la bienvenue à tous les membres présents et constate le quorum.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur Réal Dumoulin fait la lecture de l'ordre du jour et le point 8 reste ouvert. Madame Noëlla Lavigueur propose l'adoption de l'ordre du jour et madame Madeleine Charron appuie.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 24 avril 2012

Personne ne demande la lecture du procès-verbal et madame Suzette Martel demande une correction au point 10 : «Madame Ginette Cardin proposée par Suzette Martel». Madame Suzette Martel propose l'adoption du procès-verbal et Madame Françoise Bardo appuie.

4. Rapport annuel du président

Monsieur Réal Dumoulin fait la lecture de son rapport annuel et commente au besoin. Il mentionne que Maryse Giard présentera «Les filles du Roy» à la fin de l'assemblée. Il explique ensuite la nouvelle gestion des activités de loisirs mise en place par la ville et le nouveau mode d'inscription ; il fait remarquer qu'il s'agit là d'un véritable défi.

5. Rapport annuel de la trésorière

Madame Renée Lebel dépose son rapport financier pour l'exercice 2012-2013 et en fait la lecture. Elle fait remarquer qu'étant donné l'important déficit que nous avons en début d'année il s'agit là d'un bon résultat et indique que ce rapport a été approuvé par la vérificatrice.

Madame Suzanne Gingras s'informe à propos de la participation financière pour la pause des personnes assistant aux conférences. La réponse fournie est très positive, car la moyenne est d'à peu près 25 à 30 dollars par soirée.

En réponse à une demande d'information, il est indiqué que le nombre d'inscriptions familiales à la Société est de 8 à 9.

Madame Françoise Bardo propose l'adoption du rapport de la trésorière et madame Noëlla Lavigueur appuie.

6. Nomination d'un vérificateur pour l'année 2012-2013 :

Madame Lise Roberge n'étant pas présente à l'assemblée, un appel est fait pour la remplacer pour l'année 2012-2013. Madame Noëlla Lavigueur se propose, ce qui est accepté.

7. Ratification des actes des administrateurs :

Madame Maryse Giard, appuyée de madame Suzette Martel, propose que les actes des administrateurs soient ratifiés.

8. Divers :

Madame Gaby Trudel félicite le travail du conseil et particulièrement Réal Dumoulin pour la réalisation du bulletin électronique.

9. Choix d'un président et d'une secrétaire d'élection :

Réal Dumoulin propose Marc Métivier comme Président des élections et Anne-Marie comme secrétaire, ce qui est accepté à l'unanimité.

10. Élections au conseil d'administration :

Monsieur Réal Dumoulin annonce qu'il y a 2 postes vacants et 3 postes en renouvellement - Brigitte Blais, Michelle Turcotte, Réal Dumoulin - soit 5 postes en candidature.

Proposition de mise en candidature :

Monsieur Réal Dumoulin proposé par Suzette Martel

Monsieur Pierre Gauvin proposé par Réal Dumoulin

Madame Brigitte Blais proposée par Françoise Bardo

Monsieur Jean Morel proposé par Renée Lebel

Madame Michelle Turcotte proposée par Claudette Chabot.

Madame Gaby Trudel propose la fin de la période des candidatures. Toutes et tous acceptent le mandat pour 2 ans.

Maryse Giard, habillée en fille du Roy, vient présenter l'activité organisée pour marquer l'arrivée des filles du Roy à Québec en 1663 et distribue un dépliant à ce propos.

Réal Dumoulin remercie ceux et celles qui ont accepté d'être sur le conseil. Il invite tous les membres à participer aux activités et à amener de nouveaux membres.

11. Levée de l'assemblée :

Madame Suzette Martel, appuyée par madame Nicole Farnell, propose de lever l'assemblée à 8 h 20. Une pause gâteau-café-jus termine la soirée.

Anne-Marie Desdouits, secrétaire

Le 28 mars 2014